



VILLE DE GRACEFIELD

AVIS PUBLIC

Est donné par le directeur général et greffier, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, indiquant le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Gracefield pour l'année 2018.

Lundi 8 janvier à 19 h	Lundi 12 février à 19 h
Lundi 12 mars à 19 h	Lundi 9 avril à 19 h
Lundi 14 mai à 19 h	Lundi 11 juin à 19 h
Lundi 9 juillet à 19 h	Lundi 13 août à 19 h
Lundi 10 septembre à 19 h	Mardi 9 octobre à 19 h
Mardi 13 novembre à 19 h	Lundi 10 décembre à 19 h

Les séances ordinaires du conseil se tiennent au Centre récréatif et communautaire sis au 5, rue de la Polyvalente à Gracefield ou à la salle du conseil au 3 rue de la Polyvalente dès que la nouvelle salle de conseil sera réaménagée à cette fin.

Bernard Caouette, avocat
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Bernard Caouette, avocat, directeur général et greffier, de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en publiant une copie dans le journal La Gatineau dans l'édition du 11 janvier 2018 et en en affichant une copie au bureau municipal ce même jour.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8^{ième} jour de janvier 2018.

Bernard Caouette, avocat
Directeur général et greffier